

FEDERATION SENEGALAISE DE VOLLEY-

DEMANDE D'AFFILIATION/ REAFFILIATION

Homologué le : (5 - 0) - 2008 Sous le N° 17 15 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Date d'Arrivée à la Ligue _ _ _ _
TITRE EXACT DU CLUB/ (en toutes lettres et en majuscules)
FOULADOU VOLLY BALL CLUB
Siège Social
Le Clubs avait-il déjà été affilié à la F.S.V.B. (date de l'exercice) et motif de l'interruption :
Pratique Sportive : Volley-Ball 🗵 Beach Volley 🗆
Adresse du Responsable du Club où doivent parvenir toutes les correspondances de la FSVB, de la Ligue Régionale et du Comité Départemental SINTHIOU MOUNE L. PAME
KOLDA Tel: 77680 1388/Email: Ramoul @ gmail com
ALASSANE DIANOR MANE Formateur an CRIPE
Téléphone: 476801388/146143704 Fax:
Adresse mail officiel du Club (obligatoire):
COULEURS DU CLUB: BLEU-BLANC / JAM NE - NOIR / ROVGE-BLANC
The state of the s
Le présent formulaire doit être envoyé en double exemplaire au Secrétariat de la FSVB, un exemplaire sera transmis par celle-ci à la ligue accompagné des demandes de licences des membres du Bureau.
S'il s'agit d'une PREMIERE AFFILIATION joindre également en deux exemplaires les statuts de votre Clubs, le Récépissé de déclaration, le PV de l'AG constitutive du club ou de la section Volley-ball en cas de groupement sportif.
Le club qui a cessé ses activités, ne serait-ce qu'une saison, doit faire une demande d'affiliation.
Toutefois, si le club est présent sur les états fédéraux, il peut être dispensé de fournir à nouveau les pièces attestant de son existence juridique.
Avis motivé de la Ligue :
Date de la décision portée au Procès-Verbal du Comité Directeur :

Le Club		
A été déclaré à la Préfecture de :	COL NA	
le 25 - Août	2003 N° 75	
BUREAU DU COMITE DIRECTEUR	DU CLUB (1)	
Président : SINTHIOU MO	(Nom, Prénoms, Profession et Adresse)	
Vice-Présidents :	ILAYE NIAO	
ANJA	FATOU SANIO	
Secrétaire Général : GUS 14	WE BADIANE	
Trésorier Général : A LASS	AME DIANOR	MANE
Vice-Présidents :Secrétaire Général :	Si le Club est multi-sportif U DE LA SECTION VOLLEY-BALL DU (CLUB (1)
Trésorier Général :		
La présente demande implique le respect d	e pratiquant que le Volley-Ball/Beach Volle obligatoirement être licenciés à la FSVB (A les règles déontologiques du sport définies par l'ensemble des Statuts et Règlements de la F.S	rticle 7 des Statuts).
	ATTESTATION	
Le soussigné s'engage sur l'honneur à :		
	les membres adhérents du Club (Article 7 des	
faire respecter les règles et procéd Généraux de la FSVB.	ures régissant la création et le renouvellement	des licences définies dans les Règlement
	Fait à : KOLSA	le: 06-03-2023
CACHET ROSE IN MAL LA LIGUE COL DA	Nom et Qualité: Sinth	ion Mounel PAME
Control of the second	Cachet du Club	SIGNATURE
	A PE	Ann
	4 Darp A	